AFPAT

Accompagner les femmes face aux impacts du changement climatique

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
AU TCHAD

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC

Cette brochure a été réalisée dans le cadre du projet « *Renforcement des capacités d'adaptation au changement climatique des femmes des communautés autochtones peules M'bororo* » financé par le Fonds d'appui aux projets innovants de la société civile et des coalitions d'acteurs (PISCCA) de l'ambassade de France au Tchad et la Coopération Suisse au Tchad.

Les femmes sont en première ligne du changement climatique

Au Sahel, les femmes assument l'éducation, l'alimentation et la santé de leurs enfants.

Avec le changement climatique, les ressources naturelles se raréfient, entraînant conflits, pertes des revenus et insécurité alimentaire. Cela provoque souvent l'exode des hommes vers les villes, à la recherche de revenus complémentaires.

Les femmes des communautés pastorales se retrouvent souvent seules, sans revenus ou presque, avec leur famille à charge.

« Depuis quelques années, la production de lait et agricole se réduit, et je n'ai plus l'argent nécessaire pour nourrir et éduquer mes enfants »

Habiba Ousmanou, femme de la communauté de Gournouida

« Nos savoirs traditionnels nous permettent de trouver dans la nature les médicaments traditionnels pour nos enfants ».

Achta Hamman, femme de la communauté de Wouro Biridji

Les femmes apportent des solutions face au changement climatique

Les femmes ont des connaissances et des savoirs traditionnels permettant de s’adapter au changement climatique.

Elles peuvent transmettre à leurs enfants ces connaissances et ces savoirs qui vont leur permettre de faire face aux conséquences du changement climatique.

Les femmes sont des observatrices du changement climatique : elles peuvent témoigner pour comprendre quelles sont les conséquences des phénomènes climatiques sur les communautés.

Les impacts du changement climatique menacent les femmes partout sur la planète

Le changement climatique affecte durement les communautés autochtones du Sahel.
Dans les sociétés traditionnelles des Peuls M'Bororo autochtones du Tchad, les femmes sont en charge des tâches quotidiennes : préparation des repas, collecte de l'eau, du bois de chauffe, mais aussi de l'éducation et de la santé des enfants. Leurs activités incluent également la vente du lait et des produits issus de l'élevage.
Selon les différentes études du GIEC (Groupe Intergouvernemental d'Expert du Climat), les principaux impacts du changement climatique au Sahel sont :

- ➡ **La baisse des précipitations,** qui affectent les communautés pastorales en réduisant la production de lait, en faisant évoluer les routes de transhumance, et en réduisant la productivité des activités agricoles ;
- ➡ **Des inondations brusques,** qui peuvent détruire les récoltes et menacer les troupeaux ;
- ➡ Une augmentation **des vagues de chaleur** qui menacent la santé humaine et animale.

Les travaux de l'AFPAT auprès des communautés permettent d'observer les conséquences suivantes du changement climatique sur les peuples autochtones du Sahel :

- ➡ Réduction des revenus liés à la production de lait et à la production agricole ;
- ➡ Raréfaction ou disparition de certaines variétés végétales utilisées pour la médecine traditionnelle ou le pâturage des animaux ;
- ➡ Augmentation des conflits d'usage sur les terres et les ressources naturelles, avec les cultivateurs sédentaires, liés aux couloirs de transhumance qui évoluent en fonction des changements climatiques ;
- ➡ Conflits d'usage sur l'eau lié à la raréfaction des ressources.

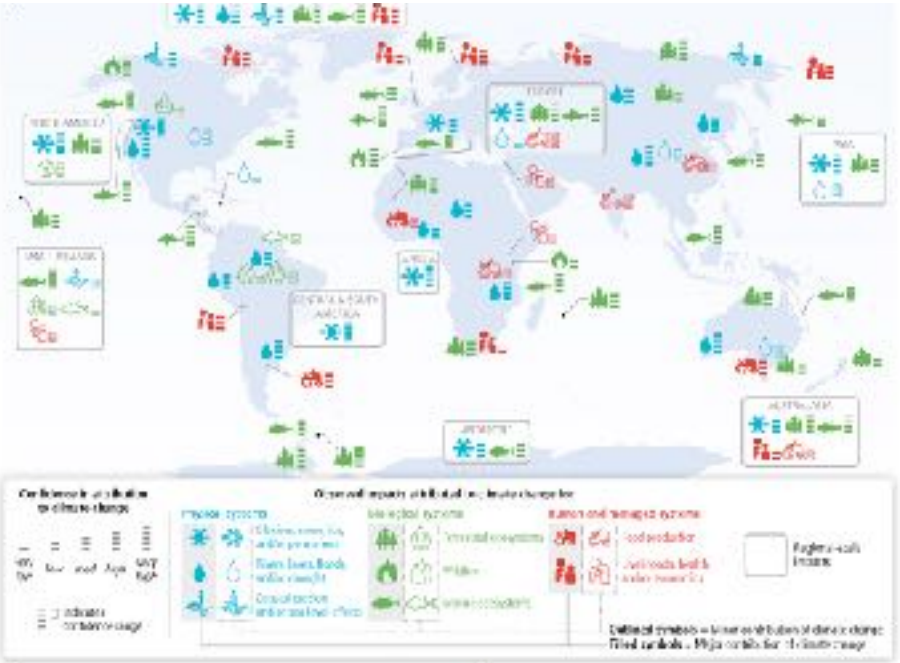

Des impacts qui touchent en priorité les femmes

- ☑ Augmentation du temps de travail consacré à la collecte de l'eau et du bois de chauffe.
- ☑ Pertes des revenus consacrés à l'alimentation et à la santé du ménage.
- ☑ Renforcement de l'isolement quand les hommes quittent la communauté pour trouver un emploi en ville.
- ☑ Difficultés à trouver des ressources (plantes) pour la médecine traditionnelle.

Impact du changement climatique sur les femmes autochtones Peules M’bororo du Tchad

« Les femmes M’bororo sont tout d’abord des mamans, des épouses, des cuisinières, des médecins traditionnelles. Elles se lèvent toujours en premières et se couchent en dernières. Leurs responsabilités sont nombreuses vis-à-vis de leurs familles, de leurs communautés ainsi que de leur peuple tout entier. Elles sont les enseignantes et aussi les gardiennes de la tradition, des cultures et de l’identité communautaire.
Dans leurs vies de tous les jours, elles sont appelées à utiliser l’environnement pour leurs besoins quotidiens comme l’eau, le bois de chauffe, les fruits, les feuilles et les herbes pour la nourriture et la médecine traditionnelle. Elle sont donc en étroite interaction avec l’environnement et elles se sentent le devoir de le protéger car celui-ci est leur école, leur supermarché et leur pharmacie.

Or depuis quelques décennies , et cela ne fait qu’empirer chaque année, elles voient leur environnement se dégrader, leurs terres accaparées, leurs lacs et points d’eau asséchés… Les pâturages deviennent rares, la quantité de lait produite diminue énormément.

Mais elles ne restent pas indifférentes face à ce changement brusque et accéléré de l’environnement ainsi que face aux impacts liés aux changements climatiques. Cela fait qu’elles redoublent d’efforts et se sacrifient pour protéger leurs communautés et assurer le futur de leur descendance. Elles partent de plus en plus loin pour chercher de l’eau et du bois de chauffe, elles changent l’alimentation avec des compléments alimentaires nouveaux comme les céréales sauvages, elles mangent après que tout le monde se soit servi, et si jamais il ne reste pas assez,

c'est elles qui se privent. Elles protègent les points d'eau en apprenant aux enfants une gestion durable, elles protègent les rares herbes de médecine traditionnelle qu'elles trouvent, et à la fin de la journée elles se trouvent toutes épuisées et affaiblies par tous ces efforts.

En plus comme les saisons ont changé, surtout la saison des pluies porteuse d'espoir pour tous les éleveurs, et qui devient très courte avec des pluies irrégulières ou des inondations et des sècheresses, les hommes partent en transhumance transfrontalière avec la plupart des bœufs. Ils laissent seulement quelques vaches laitières avec le reste de la communauté qui ne sont pas toujours suffisantes pour assurer la survie de ceux qui restent.

En outre les hommes valides partent en ville en quête de travaux saisonniers pendant la saison sèche devenue plus longue et entre temps les femmes sont laissées livrées à elles-mêmes avec des enfants et des personnes âgées. »

Par Didja Tchari, responsable genre et santé communautaire de l'AFPAT

« Nous mettons en place des activités génératrices de revenus pour alléger les tâches des femmes et leur permettre de gagner de quoi nourrir et éduquer leurs enfants, même pendant la saison sèche. »

Aissatou Oumarou, Trésorière de l'AFPAT

5 principes pour accompagner les femmes face au changement climatique

1. **INFORMER** : L'AFPAT propose à toutes les femmes des communautés autochtones une formation de base sur le changement climatique.
2. **PROTEGER** : L'AFPAT informe les femmes des communautés sur leurs droits élémentaires de base, leur santé, l'hygiène pour améliorer leur qualité de vie et leur résilience face au changement climatique.
3. **INVESTIR** : L'AFPAT propose la mise en place d'activités génératrices de revenus permettant aux femmes de trouver des moyens supplémentaires.
4. **COOPERER** : L'AFPAT accompagne la mise en place de coopératives de femmes en proposant des formations de base axées sur la gestion.
5. **EMANCIPER** : L'AFPAT travaille de manière conjointe avec les femmes et les hommes des communautés pour faciliter les synergies et la durabilité des projets.

Comment travailler avec les femmes au Sahel ?

Pour développer des activités permettant de renforcer la résilience des femmes face au changement climatique, l'AFPAT a développé une méthode permettant de prendre en compte la réalité sociale et culturelle qui est le quotidien des femmes de la région.

1. Organiser des formations régulières dédiées aux femmes accessibles dans leur langue

Le travail avec les femmes des communautés, qui n'ont souvent pas eu la chance d'aller à l'école, prend du temps. Il est donc nécessaire d'agir dans la durée avec les communautés, en mettant en place des ateliers réguliers permettant aux femmes de prendre la parole, d'exprimer leurs besoins dans les langues qu'elles comprennent.

2. Ecouter et identifier les besoins exprimés par les femmes

Il est essentiel d'écouter les besoins des femmes, et de passer du temps avec elles pour bien comprendre leurs attentes, identifier les urgences bien en amont de la définition des projets pour que ceux-ci correspondent aux priorités des communautés et qu'ils soient durables.

3. Associer les hommes aux projets développés par les femmes

Ce serait une erreur de penser qu'il ne faut pas associer les hommes des communautés aux activités menées pour accompagner les femmes dans la lutte contre le changement climatique. L'AFPAT recommande donc d'organiser systématiquement avec les hommes, des ateliers permettant de bien expliquer les objectifs des projets menés et les bénéfices que peuvent en tirer l'ensemble des communautés.

4. Associer les femmes à l'identification des changements climatiques et de leurs conséquences

Pour sensibiliser les femmes au changement climatique, l'AFPAT a développé des méthodes permettant de faire participer les femmes à l'identification des conséquences du changement climatique sur leur quotidien. Pour cela, les équipes de l'AFPAT font appel à des outils simples pour identifier la présence de plantes dans l'environnement, de dates pour les changements de saison, en faisant témoigner des représentants des différentes générations.

5. Former une équipe de spécialistes

Travailler avec les femmes dans les communautés autochtones nécessite de former des équipes en capacité de dialoguer avec les femmes sur tous les aspects de leur quotidien, qu'il s'agisse de la santé, de l'éducation, de leur situation familiale… Pour cela de nombreuses formations sont proposées par les différentes ONG actives dans le domaine, mais aussi par les

Organisations Internationales. L'AFPAT travaille d'ailleurs avec des partenaires qui ont une longue expérience dans ce domaine de l'égalité des sexes, comme par exemple la Cellule de Liaison et d'information des Associations Féminines (CELIAF) ainsi que les médias pour relayer les projets et les valoriser.

6. Mettre en valeur les principaux arguments permettant aux femmes de trouver un intérêt au projet

La plupart des femmes des communautés autochtones au Sahel n'ont pas pu aller à l'école, et ne savent pas lire et écrire. L'AFPAT développe donc des outils et arguments de plaidoyer leur permettant de valoriser les apports immédiats des projets dans leur quotidien.

7. Développer des indicateurs propres à la question des femmes dans tous les projets

Tous les projets de lutte contre le changement climatique devraient intégrer la question des femmes et leur rôle en tant que victimes mais aussi porteuses de solutions. Afin de parvenir à ces résultats, L'AFPAT recommande de développer des indicateurs propres aux femmes dans tous les projets qui sont conduits. Ces indicateurs doivent être simples pour pouvoir être mesurés facilement et peuvent porter sur des choses comme : la durée des différentes tâches ménagères, les revenus hebdomadaires disponibles…

Un exemple de projet d'appui aux femmes dans le cadre de l'adaptation au changement climatique au Sahel

Un projet pour développer des revenus complémentaires face au changement climatique

- **Identification des impacts** : pertes de revenus liées à la baisse de la production laitière, notamment en saison sèche.
- **Conséquences**: les femmes ont moins de ressources à consacrer à l'alimentation, l'éducation et la santé des enfants.
- **Solution proposée** : Mise en place d'une activité génératrice de revenus dédiée aux femmes pour leur permettre de gagner un peu d'argent et du temps, notamment pendant la saison sèche où les impacts du changement climatique sont les plus importants.

Face aux conséquences du changement climatique, l'AFPAT a développé un projet avec le soutien de l'Ambassade de France au Tchad et de la Coopération Suisse pour permettre aux femmes des communautés nomades et semi-nomades d'avoir des revenus complémentaires pour faire face à la baisse de la production de lait liée aux changements de saison.
Deux communautés ont ainsi bénéficié d'une série d'ateliers de formation pour comprendre les enjeux du changement climatique et les droits élémentaires de base, ainsi que d'un investissement pour créer des coopératives de femmes autour d'activités génératrices de revenus.

- Dans les communautés du Mayo Kebbi – Est, à Gournoida, les femmes ont créé une coopérative pour transformer l'arachide, abondante dans la région, en pâte et en huile pouvant être commercialisées.
- Dans les communautés du Centre – Chari Bagrimi, à Wouro Biridgi, une coopérative a été mise en place pour transformer le mil, permettant à la fois d'alléger les tâches quotidiennes des femmes, et de générer des revenus complémentaires.

« Le changement climatique n'est pas neutre. Il affecte les femmes de manière plus importante et plus systématique, et il est donc normal que ce soit les femmes des pays du Sud qui soient celles qui détiennent les solutions. Ce sont elles qui sont en première ligne. »

Mary Robinson, Ancienne présidente de la République d'Irlande, ancienne envoyée spéciale des Nations Unies sur le changement climatique.

Femmes et climat dans les négociations internationales

Depuis plusieurs années, les négociations internationales sur le climat reconnaissent l'importance de la question du genre pour faire face au changement climatique.

L'Accord de Paris a permis d'établir un plan d'action pour l'égalité des sexes qui a été adopté lors de la COP23 à Bonn, en 2017.

Le Fonds vert pour le climat a adopté une stratégie en faveur du genre pour les projets qu'il finance.

De plus en plus de banques de développement qui travaillent sur le climat intègrent la dimension genre dans les projets qu'ils soutiennent.

Le «plan d'action en faveur de l'égalité des sexes » de la Convention Cadre des Nations Unies

Lors de la COP23 à Bonn, la Conférence des Parties a adopté un plan d'action en faveur de l'égalité des sexes visant à améliorer la prise en compte du rôle des femmes dans la lutte contre le changement climatique.

Ce plan d'action identifie cinq domaines prioritaires :

1. Renforcement des capacités, partage des connaissances et communication ;
2. Représentation équilibrée des sexes, participation et rôle dirigeant des femmes ;
3. Cohérence ;
4. Mise en œuvre favorisant l'égalité des sexes et moyens de mise en œuvre ;
5. Suivi et présentation de rapports.

Ce plan d'action encourage toutes les Parties à la Convention à organiser des ateliers, à développer des indicateurs sur le rôle des femmes, mais aussi à promouvoir leur rôle, en particulier celui des femmes faisant partie des communautés locales et autochtones des pays en développement, des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement dans les processus de décision.

L'AFPAT recommande à tous les Etats d'intégrer la question des femmes, notamment autochtones et en milieu rural, dans leurs plans et programmes nationaux d'adaptation et d'atténuation, communications nationales, et dans la mise en oeuvre des projets financés dans le cadre de leur contribution déterminée au niveau national.

Ressources bibliographiques :

Nations Unies :

- Le site de la CCNUCC sur le rôle des femmes dans la lutte contre le changement climatique :
https://unfccc.int/topics/gender/the-big-picture/introduction-to-gender-and-climate-change

- Le recueil des décisions sur les femmes et le changement climatique dans le cadre de la CCNUCC :
https://www.wedo.org/wp-content/uploads/united-nations-web.pdf

- Le guide de poche sur l'égalité des genre dans la CCNUCC :
https://wedo.org/pocket-guide-gender-equality-unfccc/

- Le cadre d'intervention genre de l'Agence Française de l'AFD :
https://www.afd.fr/fr/cadre-intervention-genre-reduction-inegalites

- Le résumé réalisé par UN WOMEN sur femme et changement climatique :
http://www.unwomen.org/en/news/in-focus/climate-change

- Le site internet de l'UNESCO dédié au changement climatique et à l'égalité des sexes :
http://www.unesco.org/new/en/natural-sciences/priority-areas/gender-and-science/cross-cutting-issues/climate-change-and-gender-equality/

- La brochure de l'Organisation Mondiale de la Santé sur les femmes, la santé et le changement climatique
http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/204177/9789242508185_fre.pdf;jsessionid=9EAB7E4CC33886BAC00A58FFA9CFCC63?sequence=1

Fonds Vert pour le climat :

- La politique d'égalité des sexes du Fonds Vert pour le climat:
https://www.greenclimate.fund/documents/20182/818273/1.8_-_Gender_Policy_and_Action_Plan.pdf/f47842bd-b044-4500-b7ef-099bcf9a6bbe

G7 :

- Les recommandations de la présidence canadienne du G7 en 2018 sur les inégalités de genre :
https://g7.gc.ca/en/g7-presidency/gender-equality-advisory-council/recommendations/

ONG :

Femmes et changement climatique par Children Investment Fund :
https://www.climateinvestmentfunds.org/sites/cif_enc/files/knowledge-documents/georgetown_women_and_climate_change_2015.pdf

Liste des abréviations :

AFPAT : Association des Femmes et des Peuples Autochtones du Tchad
CCNUCC : Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
GIEC : Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le climat
CELIAF : Cellule de Liaison et d'information des Associations Féminines
AGR : Activité Génératrice de Revenus

Remerciements :

« AFPAT remercie tout particulièrement les partenaires et les institutions qui ont permis de mener à bien ce projet, et qui se sont engagés pour améliorer les conditions de vie des femmes peules M'Bororo autochtones du Tchad :

- ✓ Le Ministère de l'environnement de l'eau et de la Pêche du Tchad ;
- ✓ L'Ambassade de France au Tchad ;
- ✓ La Coopération Suisse au Tchad ;
- ✓ La Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines du Tchad (CELIAF) ;
- ✓ La Radio Fm Liberté ;
- ✓ La Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme (LTDH) ;
- ✓ L'ensemble des Communautés peules Mbororo de Gournoida et ses alentours et les Communautés peules M'bororo de Wouro Biridji et ses alentours ;

AFPAT remercie en particulier :

- ✓ S.E. M. Sidick Haggar Ministre de l'Environnement de l'Eau et de la Pêche du Tchad,
- ✓ S.E. M. Philippe Lacoste, Ambassadeur de France au Tchad ;
- ✓ Mme Radhia Oudjani, COCAC ambassade de France au Tchad ;
- ✓ Mme Alexandra Le Moniet ;
- ✓ Clotilde Bertet ;
- ✓ Mme Sarah Mokri.

Et bien sur tous les membres d'AFPAT qui ont participé au projet :

- ✓ Aissatou Oumarou ;
- ✓ Didja Tchadri Djibrillah ;
- ✓ Youssouf Idriss ;
- ✓ Mahamat saleh Abdel-Aziz ;
- ✓ Didjatou Adama ;
- ✓ Mamma Bouba ;
- ✓ Amadou Djaouro. »
- ✓ Farikou Ousmane.

AFPAT dédie cette brochure à la mémoire d'Ibrahim Oumarou, assistant de projet, décédé le 11 août 2018 et qui a consacré sa vie à celle des peuples autochtones au sein d'AFPAT.

www.afpat.net

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
AU TCHAD

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC

© crédits photos : AFPAT
© AFPAT

Septembre 2018